



Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

Sélectionneur de la Sélection Régionale de Football de Guyane

1. Contexte

La Ligue de Football de Guyane (LFG) vit une période stratégique de développement. En 2023, la sélection régionale a accédé pour la première fois à la Ligue A de la CONCACAF Nations League, témoignant des progrès sportifs notables réalisés ces dernières années.

Toutefois, des contraintes administratives ont empêché la participation à la Gold Cup, soulignant l'importance d'un renforcement de la structuration technique et organisationnelle. C'est dans cette dynamique que la LFG lance un appel à manifestation d'intérêt pour le poste de sélectionneur de la sélection régionale senior de Guyane : les Yana dòkò.

2. Objectifs Généraux de la Mission

- Pérenniser la présence de la Guyane au plus haut niveau régional (Ligue A – CONCACAF).
- Viser la qualification à la prochaine Gold Cup.
- Optimiser les ressources disponibles, en collaboration avec le comité directeur de la Ligue.
- Assurer une structuration technique durable dans le respect des contraintes logistiques et budgétaires du territoire.

3. Cadre de Mission – Objectifs opérationnels

3.1 Volet Résultats

- Consolider les acquis sportifs et maintenir la dynamique de performance.
- Mettre en œuvre une stratégie cohérente et efficiente sur le plan budgétaire.
- Collaborer étroitement avec les instances de la LFG pour assurer le suivi des objectifs.

3.2 Volet Technique

- Développer une politique de détection territoriale renforcée, en particulier dans les catégories U17 et U20.
- Mettre en place une filière de formation cohérente et structurée entre les sélections de jeunes et l'équipe senior.
- Instaurer un suivi individualisé des talents à fort potentiel.
- Encourager la professionnalisation des encadrants et du staff technique.
- Créer un environnement de travail motivant, malgré les spécificités géographiques du territoire.

4. Profil Recherché

- Une expérience significative dans la gestion d'une sélection ou d'un club de haut niveau.
- Une bonne connaissance du contexte ultramarin ou d'environnements comparables.
- Des compétences avérées en détection, formation, gestion d'équipe et en management stratégique.
- Une capacité à travailler en synergie avec les acteurs du territoire.



5. Modalités de Candidature

Le dossier devra comprendre :

- Un CV détaillé.
- Une lettre de motivation personnalisée.
- Un projet sportif structuré, incluant :
 - Une vision stratégique.
 - Les modalités d'intégration des jeunes.
 - La gestion des ressources humaines et matérielles allouées.

Chaque équipe candidate devra proposer une organisation technique comprenant au minimum :

- Un préparateur physique.
- Un entraîneur des gardiens.
- Un entraîneur adjoint.

Les qualifications et expériences de ces membres doivent figurer dans le dossier.

6. Calendrier et Modalités de Réception

- Date limite de dépôt des candidatures: 1er juin 2025 à minuit (heure de Guyane).
- Les dossiers sont à envoyer par voie postale à l'adresse suivante:

Ligue de Football de Guyane

Stade de Baduel

97300 Cayenne – Guyane française

- Les dossiers peuvent également être envoyés par voie électronique à : **football.guyane@wanadoo.fr**

7. Dispositions Finales

La LFG rappelle que cette mission s'inscrit dans un projet de territoire, combinant excellence sportive, responsabilité sociale et valorisation du potentiel local. Le sélectionneur et son équipe devront faire preuve de loyauté, d'un engagement fort, d'une adhésion aux valeurs de la Ligue de football de la Guyane (solidarité, éthique, exigence), et d'une capacité à fédérer l'ensemble des parties prenantes autour d'un projet ambitieux, réaliste et durable.

Fait à Cayenne, le 16 avril 2025

Le Comité Directeur de la Ligue de Football de Guyane



Annexe 1 – Durée du mandat et conditions générales de collaboration

Durée du mandat :

- Le mandat du sélectionneur est établi pour une durée de deux (2) ans, renouvelable une fois, sous réserve de l'évaluation des résultats sportifs et de la qualité de la collaboration.

Conditions générales de collaboration :

- Le sélectionneur exercera ses fonctions sous contrat à durée déterminée (CDD) établi avec la Ligue de Football de Guyane.

- La rémunération ou les indemnités de fonction feront l'objet d'une négociation sur la base des qualifications et de l'expérience du candidat, dans le respect de l'enveloppe budgétaire validée par le comité directeur.

- Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par la Ligue lors des missions officielles de la sélection (stages, compétitions, repérage, etc.), selon les modalités prévues dans la convention de collaboration.

- Le sélectionneur pourra être amené à se déplacer régulièrement sur l'ensemble du territoire de la Guyane ainsi que dans la zone Caraïbe pour les compétitions officielles.

- Le candidat retenu devra justifier d'une assurance responsabilité civile professionnelle et d'un casier judiciaire vierge (bulletin n°3).

- Le staff du sélectionneur sera composé au maximum de sept (7) personnes, sélectionneur inclus.

- Le sélectionneur et les membres de son staff percevront une indemnisation dont le montant sera négocié en fonction des profils, des missions et de l'expérience, dans le respect du cadre budgétaire défini par la Ligue.